

nom du produit : SYSTEM H20 CONVERSS
date : 28 AVRIL 2015 - IR02

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Règlement 453/2010/CE Annexe II (REACH)

page 1/4

1-Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale: SYSTEM H20 CONVERSS

Utilisation : solution biocide TP2 et TP4 non soumis à AMM (Directive CE 98/8)

Utilisation non recommandée : toute autre utilisation.

Revendeur:

Nom / Raison Sociale: Adresse:

SYSTEM H20, 195 chemin de Fontenauy, 91640 BRIIS SOUS FORGES

tel. 01 64 90 73 68

www.systemh2o.fr, Contact : marquet.gille@wanadoo.fr

ORFILA : tel 01 45 42 59 59

Fournisseurs:

SWISSCLEAN – JOEDAN AG – Auslieferungslager Deutschland – Robert Koch 2 a – 79395 NEUENBURG
– DEUTSCHLAND / Gernany

2-Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou préparation

2.2.1 Classification selon CLP

Non soumis à classification selon CLP

2.2.2 Classification selon DSD 67/548/EEC

Non classé comme mélange dangereux

Mention de danger : aucune

Consignes de sécurité/mesures : aucune

Pour les phrases de sécurité en texte intégral, voir rubrique 16.

2.3 Autres dangers

Le produit peut provoquer de légères irritations.

3-Composition / information sur les composants

Substances : aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'Annexe II partie A du Règlement CE 197/2006 (REACH)

Mélange : solution aqueuse désinfectante

Composants : les composants du mélange sont à des concentrations inférieures aux seuils réglementaires qui impliqueraient le classement d'un mélange comme dangereux

Nom du produit : HYPOCHLORITE DE SODIUM

Préparation : solution aqueuse

Concentration : <0,5 %

N° CAS : 7681-52-9

N° EINECS : 231-668-3

CLP : Skin Corr. 1B (H314), Aquatic Acute 1 (H400), Acute Tox (EUH031)

DSD : C, R31, R34, N, R50

4-Premiers secours

Effets principaux : Irritant pour les muqueuses, les yeux et la peau.

Inhalation : A hautes concentrations, irritation légère du nez.

Contact avec les yeux : Irritation, larmoiement, rougeur des yeux.

Contact avec la peau : Lors de contacts répétés, irritation.

Ingestion : Si ingestion de quantité importante : nausées et vomissements.

PREMIERS SOINS :

Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Faire respirer de l'air frais

Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes en maintenant les paupières largement écartées. Ophtalmologiste en cas de douleur persistante.

Contact avec la peau : Laver la peau atteinte à l'eau courante. Vêtements propres.

Ingestion :

Si le sujet est parfaitement conscient : Faire rincer la bouche, donner à boire de l'eau fraîche. NE PAS FAIRE VOMIR

5-Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie au voisinage, tous les moyens d'extinction sont admis.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas de réserve.

Risques particuliers : Incombustible.

Mesures de protection en cas d'intervention : La présence du produit n'entraîne pas de précautions particulières.

6-Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles et collectives : Respecter les mesures de protection mentionnées au § 8.

Méthodes de nettoyage: Collecter le produit à l'aide de moyens adéquats. Mettre le tout dans un récipient fermé, étiqueté et compatible avec le produit. Nettoyer abondamment l'emplacement à l'eau. Pour l'élimination, se référer au § 13.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans l'environnement (égouts, rivières, sols,...).

7-Manipulation et stockage

Manipulation : Opérer dans un endroit bien ventilé.

Stockage : Dans un local sec, à l'abri de l'humidité. Conserver en récipients d'origine, fermés.

Autres précautions : Respecter les mesures de protection mentionnées au § 8.

Matériaux d'emballage / transport : emballage d'origine

8-Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique : Aération des locaux. Installer des dispositifs pour respecter les valeurs limites d'exposition.

Valeur limite d'exposition : chlore, produit de décomposition : 3 mg/m³

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

Protection des mains : Gants de protection, matières conseillées : PVC, néoprène, caoutchouc.

Protection des yeux : Lunettes de protection portées dans tous les cas d'opérations industrielles.

Protection de la peau : Vêtements de protection adapté

Mesures d'hygiène spécifiques : Consulter l'hygiéniste industriel ou l'ingénieur de sécurité pour une sélection de l'équipement de protection individuelle adapté aux conditions de travail.

9-Propriétés chimiques et physiques

Aspect: liquide

Couleur: Incolore à légèrement jaune.

Odeur: légère.

Point/intervalle de fusion : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Non applicable.

Inflammabilité : Ininflammable.

Auto-inflammabilité : Ininflammable.
Densité relative (D 20/4) : 1+/- 0,02
Densité de vapeur (air = 1) : Non applicable.
Solubilité : totale dans l'eau.
Coefficient de partage P (n-octanol/eau) : Non applicable.
Viscosité : Non applicable.
Température de décomposition : Aucune donnée disponible.
Danger d'explosion : Inexplosible.
Propriétés comburantes : Non comburant.
pH solution : neutre.

10-Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation (voir section 7).
Conditions à éviter : chaleur > 45°C.
Matières à éviter : les mélanges avec les acides sont à éviter
Produits de décomposition dangereux : dégagement d'un gaz toxique en cas de mélange avec des acides.

11-Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible
Irritation :Produit pouvant être légèrement irritant pour la peau et les yeux
Sensibilisation : Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique : Aucune donnée disponible
Appréciation :
Ce produit n'est pas considéré comme dangereux

12-Informations écologiques

Ecotoxicité aiguë :
Algues, Nitzscheria linearis, EC 50/5 jours : 4,15 mg/l.
Crustacés, Daphnia magna, LC 50/24 heures : 9,6 mg/l.
Mobilité :
Air : Mobilité sous forme d'aérosols solides.
Eau/sol: Solubilité et mobilité importantes.
Evaluation PBT et vPvB :
Non classifié.
Potentiel de bioaccumulation :
Aucune donnée disponible
Appréciation :
Eviter le rejet dans l'environnement

13-Considérations relatives à l'élimination

Traitement des déchets :
Traiter en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Traitement des emballages souillés :
Envoyer les emballages souillés dans une installation d'incinération industrielle agréée.

14-Informations relatives au transport

Non soumis aux réglementations sur le transport

15-Informations réglementaires

L'évaluation de la sécurité chimique est réalisée pour l'hypochlorite de sodium conformément aux réglementations européennes en vigueur

16-Autres informations

nom du produit : SYSTEM H20 CONVERSS
date : 28 AVRIL 2015 - IR02

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Règlement 453/2010/CE Annexe II (REACH)

page 4/4

Liste des phrases R (chap. 2 et chap. 3)

R31 : au contact d'un acide dégage un gaz toxique

R34 : provoque des brûlures

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Liste des phrases H (chap. 3)

H314 : au contact d'un acide dégage un gaz toxique

H314 : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H400 : très toxique pour les environnements aquatiques

Sources pour les données de cette fiche de données de sécurité

Bibliographie générale sur l'hypochlorite de sodium et classification de substances équivalentes
ESIS (Agence européenne d'information sur les substances chimiques = European chemical
Substances Information System)

Fiche de donnée de sécurité émise en conformité avec le Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement
européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH), annexe II.

L'information donnée correspond à l'état actuel de notre connaissance et de notre expérience du produit et
n'est pas exhaustive. Elle s'applique au produit en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention
contraire. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse
apparaître.

Elle ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs,
réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé
humaine et de l'environnement.